

A déposer au plus tard le 30 juillet à minuit sur : <https://forum-tetrae-aura.workshop.inrae.fr>

APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT TETRAE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Avertissements :

- *Ce formulaire de soumission des lettres d'intention peut être utilisé indifféremment par des chercheurs ou des acteurs du développement, des territoires, des filières économiques, de la formation, de la société civile.*
- *le dépôt d'une lettre d'intention vaut acceptation de sa diffusion en ligne sur le site <https://forum-tetrae-aura.workshop.inrae.fr>
Cette édition en ligne a pour objectif de faciliter les échanges et les rapprochements pendant et après les forums chercheurs-acteurs. L'ensemble des lettres d'intention déposées a valeur de ressource pour la co-construction des futurs projets TETRAE.*
- *Le dépôt d'une lettre d'intention vaut engagement à participer à l'un des forums chercheurs-acteurs TETRAE Auvergne-Rhône-Alpes (1^{er} et 3 septembre 2021).*

1. Titre de la lettre d'intention (titre explicite / acronyme non autorisé)

Transition agro-écologique d'exploitations diversifiées – approche agro-socio-économique

2. Thématique-s prioritaire-s régionale-s TETRAE à laquelle/auxquelles se rattache principalement cette lettre d'intention (une seule ou plusieurs)

Cocher avec une croix dans la colonne de gauche

X	Thématiques
	Thématique 1. Adaptation au changement climatique des filières de production et de transformation
X	Thématique 2. Eau et agriculture
X	Thématique 3. Développement de pratiques agroécologiques et économes en intrants dans les territoires et les filières de la région
	Thématique 4. Valorisation locale des productions régionales au travers de systèmes alimentaires territoriaux, en lien avec les enjeux de souveraineté alimentaire, d'approvisionnements alimentaires de proximité et de qualité plus résilients
	Thématique 5. Interactions entre qualité des aliments, nutrition et santé

3. Lettre d'intention déposée par :

Cocher avec une croix dans la colonne de gauche

	Un laboratoire de recherche de la région
X	Un acteur du développement, des territoires, des filières économiques, de la formation, de la société civile dont l'activité se situe en région
	Un collectif chercheurs/acteurs déjà constitué

4. Résumé (10 lignes maximum, police Calibri 11)

Dans un contexte où les enjeux autour de la préservation de la ressource en eau, qualitatif et quantitatif, sont forts, la transition agro-écologique semble être un outil adapté pour répondre à ces problématiques. Cependant, s'engager dans la transition agro-écologique n'est pas encore d'actualité pour beaucoup d'exploitants, malgré la promulgation de ces techniques au travers de programmes d'action sur les captages prioritaires. Le contexte spécifique de ce territoire, où les exploitations sont très diversifiées, limite spontanément cette transition agro-écologique, notamment sur les grandes cultures, par manque de temps à consacrer à ces cultures peu économiquement viables comparé au maraichage ou à l'arboriculture. L'objectif principal serait de répondre à cette problématique à l'aide d'une approche singulière associant l'aspect social, l'aspect économique et l'aspect technique.

5. Identité du porteur de la lettre d'intention

Nom	SARRAZIN
Prénom	STEPHANE
Organisme	SYNDICAT DES EAUX VALLOIRE GALAURE
Fonction	VICE-PRESIDENT PRESERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU
Mail	stephane.sarrazin@anneyron.fr / celine.gaulhier@eauvalloiregalaure.fr
Adresse postale	SYNDICAT DES EAUX VALLOIRE GALAURE 28 rue Maurice Faure 26140 Anneyron

6. Objet de la lettre d'intention : besoin ou problème identifié, objectifs poursuivis, problématique centrale et questions formulées en lien avec les thématiques régionales prioritaires. (30 lignes maximum, police Calibri 11).

Deux problématiques sont identifiées au sein du syndicat des eaux :

- (i) une problématique qualitative avec un besoin de reconquête (2 captages prioritaires) ou de maintien (2 zones de sauvegarde) de la qualité des eaux, associée à
- (ii) une problématique quantitative, avec un besoin avéré de réduction des prélèvements en eau sur un bassin versant et une nécessité d'anticiper cette réduction sur le 2^e bassin versant.

Actuellement, deux programmes d'action sont en œuvre sur les 2 captages prioritaires, avec des actions portant sur la transition agro-écologique. Le changement de pratiques commencent à s'opérer, cependant **un problème majeur** est rencontré : les exploitations sur le territoire sont très diversifiées (maraichage, arboriculteur et céréales). Il est difficile de mobiliser/faire évoluer les pratiques sur céréales de ces exploitants puisque ce sont des cultures présentant moins de valeur ajoutée que les fruits et légumes (souvent transformés). Ainsi, au champ, les agriculteurs ne passent que le strict minimum de temps à produire ces céréales, alors que la problématique qualité de l'eau est en lien avec les molécules actives utilisées sur le maïs notamment.

Le **principal objectif** est de continuer la bonne mise en œuvre des programmes d'action captages prioritaires en proposant des approches nouvelles pour mobiliser les agriculteurs diversifiés, répondant à l'enjeu qualitatif.

Le **second objectif** est de pouvoir accompagner les agriculteurs vers des systèmes agricoles moins consommateurs en eau, répondant à l'enjeu quantitatif.

Enfin, le **dernier objectif** serait de permettre aux agriculteurs déjà impliqués dans la protection de l'eau d'auto-évaluer leurs pratiques (et leur évolution) à l'aide d'indicateurs/de tableaux de bord.

Cette lettre d'intention s'inscrit donc dans les thématiques régionales :

2. Eau et Agriculture

- quels changements opérés pour limiter la consommation en eau agricole (système d'irrigation, systèmes de cultures, nouvelles variétés) ?

- utiliser la transition agro-écologique comme outil d'anticipation à la réduction de la consommation en eau (tout usage confondu)

3. Développement de pratiques agro-écologiques et économes en intrants dans les territoires et filières de la région

- la valorisation de céréales en circuit court pourrait-elle permettre la mise en place de pratiques économes en intrants par les agriculteurs en raison d'une plus-value sur la valeur ajoutée ?

- quels freins et leviers non identifiés (sociaux et économiques) limitent l'engagement dans la transition agro-écologique des exploitations ?

- quelles pratiques agro-écologiques économes en temps peuvent être mise en œuvre sur ce territoire diversifié ?

7. Résultats attendus et publics concernés par ces résultats (15 lignes maximum, police Calibri 11)

Les résultats attendus sont l'identification de nouveaux outils/nouvelles méthodes à déployer pour faciliter la transition agro-écologique (pratiques économes en intrants et en eau) d'exploitations très diversifiées.

Le public concerné sera principalement le secteur agricole (agriculteurs, opérateurs économiques, administration telle que les chambres d'agriculture) et les élus des territoires, notamment ceux en charge de la gestion en eau potable.

Dans une moindre mesure, et pour la question : « utiliser la transition agro-écologique comme outil d'anticipation à la réduction de la consommation en eau (tout usage confondu) », le grand public, le secteur agricole et les élus seraient concernés.

8. Démarches et méthodes envisagées, incluant les modalités de collaboration entre chercheurs et acteurs (20 lignes maximum, police Calibri 11)

Des rencontres individuelles pourraient permettre d'identifier les freins et leviers à mobiliser. La structure gestionnaire en eau potable dispose des coordonnées de l'ensemble des exploitants sur les zones à enjeu (captage prioritaire) pour les communiquer à l'enquêteur.

Des groupes de travail collectif (agriculteurs, animateur, chercheurs, opérateurs économiques, syndicats, chambre d'agriculture) pourraient être mis en place afin de répondre aux différentes questions (irrigation/anticipation de l'utilisation en eau), développement de filières courtes, mise en œuvre d'itinéraires techniques simple et efficace etc... bien qu'actuellement les exploitants travaillent plutôt de façon individuelle.

Le côté développement de filières peut être appréhendé et porté par le syndicat des eaux en partenariat avec les OS, et les agriculteurs motivés.

9. Le cas échéant, quels sont les autres partenaires associés à cette lettre d'intention (c'est-à-dire contactés et prêts à travailler à la co-construction d'un projet) ?

Nota Bene : à ce stade, il n'est pas obligatoire d'avoir un partenariat établi.

Partenaires scientifiques (autres laboratoires INRAE, organismes de recherche, établissements d'enseignement supérieur)	Partenaires du développement, des territoires, des filières économiques, de la formation, de la société civile

10. Quels partenariats sont souhaités/envisagés et avec quelles attentes de collaborations ?

Avec d'autres équipes de recherche (établissements, laboratoires, disciplines scientifiques) :

- département Sciences pour l'Action et le Développement (SAD) (INRAE) (Clermont) : leur compétence « analyse des systèmes sociotechniques et socio-écologiques » associé à la compétence « évolution des compétences et des métiers des agriculteurs » peut être un vrai atout dans un territoire où les exploitants sont déjà très diversifiés, bien qu'avec des priorités pour la valorisation des différentes filières.

- département AgroEcoSystem Agronomie et sciences de l'environnement pour les agroécosystèmes (INRAE) (Avignon) : leur compétence dans la « conception de méthodes et outils pour le suivi d'écosystèmes et des impacts des usages » faciliterait la mise en place de critères et d'indicateurs d'évaluation des pratiques agricoles par et pour les agriculteurs.

- d'autres laboratoires en Sciences Humaines et Sociales : cette approche permettrait d'identifier les freins et leviers à l'engagement vers la transition agro-écologique.

Avec d'autres réseaux d'acteurs :

Les deux autres collectivités gestionnaires en eau potable pour laquelle notre animatrice captage est mise à disposition pour animer les programmes d'action (commune de Saint Rambert d'Albon et Syndicat des Eaux Epinouze Lapeyrouse-Mornay) → plus de territoires d'expérimentations.

La communauté de Communes Porte de Drom'Ardeche où leur territoire recoupe à 100% celui du Syndicat des Eaux → partenariat pour développer les filières.

11. Territoires envisagés pour conduire des analyses, des expérimentations, des démarches participatives

Le territoire du syndicat des eaux, à minima, représentant :

- 21 communes,
- 28 000 habitants desservis en eau potable,
- 2 captages prioritaires + 2 zones de sauvegarde (voir 3 AAC prioritaires si la commune gestionnaire en eau potable pour laquelle notre animatrice captage est mise à disposition est intégrée au projet)
- plus de 14 000 ha de SAU dont 4000 ha sur des captages prioritaires et 2000 ha en zone de sauvegarde

12. Filières de production concernées

Grandes cultures
Arboriculture et maraichage